



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Avis public Dépôt du rôle de perception

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, avis est par les présentes donné par le soussigné, Madame Sylvie Burelle Burelle, directrice générale/secrétaire-trésorière :

QUE le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2022, est maintenant terminé et déposé au bureau municipal.

QU'IL sera procédé à l'envoi des comptes de taxes le 14 janvier 2022.

QUE ces taxes sont payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement, en 5 versements.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, 13^e jour de janvier 2022.

Sylvie Burelle, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sylvie Burelle, résidante à Saint-Marc-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office avoir public ci-dessus ;

En affichant, une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 16h00 et 17h00, ce 13^{ième} jour de janvier 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13^{ième} jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-deux.



Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière et directrice générale